

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé 1 exemplaire sont annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, directeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 25 Novembre 1884

En même temps que le Prince Charles III s'attachait à développer le bien-être de ses sujets, sa haute sollicitude se portait sur les réformes prudentes que la nécessité de concilier les nouveaux intérêts avec les traditions nationales semblait réclamer dans la législation Monégasque.

C'est ainsi que furent élaborées, par Son ordre et sous Sa haute direction, la rédaction de diverses Ordonnances réglementaires et la révision des Codes de la Principauté. Le Code d'Instruction criminelle a été publié en 1874, le Code pénal en 1875, le Code de commerce en 1877; enfin le Code civil forme comme le couronnement de cette œuvre qui ne sera pas la moindre gloire du règne actuel. Le livre I<sup>er</sup> en a été promulgué en 1880, le livre II en 1881, et le livre III vient de l'être, par une Ordonnance du 25 octobre dernier, aux termes de laquelle ses dispositions seront seules observées à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1885.

La révision du Code civil a fait, depuis 1877, l'objet des études du Conseil d'Etat; son texte a été, avant d'être adopté, soumis à l'examen de la magistrature et du barreau, et ce n'est qu'après de mûres délibérations qu'il a reçu l'approbation Souveraine.

Ce code comprend 2,400 articles. Sa division et son texte, du moins pour la majeure partie, sont les mêmes que ceux du code français. Il diffère toutefois de ce dernier en quelques points, notamment par l'absence des titres du Divorce et de la Contrainte par corps, par l'addition de celui de la Transcription, et par quelques modifications de rédaction que motivaient des nécessités de pratique reconnues.

Les amendements à l'ancien texte monégasque de 1815 sont peu nombreux et tiennent surtout aux changements survenus dans les conditions économiques du pays. Quelques dispositions, dont on regrette l'absence, ont été empruntées au code italien.

En résumé, les rares innovations apportées à la rédaction primitive intéressent plutôt la jurisprudence que la doctrine, et l'application que les principes; elles ne sont donc pas de nature à troubler les habitudes d'esprit des juristes imbus de la législation française, et l'examen du texte suffira à les signaler.

NOUVELLES LOCALES

LL. MM. le Roi et la Reine de Wurtemberg, accompagnés d'une suite nombreuse, ont traversé la Principauté mercredi matin 19 novembre dans un

train spécial venant de Ventimiglia et se rendant à Nice, pour y passer l'hiver.

LA SAINTE CÉCILE A MONACO

Dimanche matin à neuf heures moins un quart, la Société Chorale, bannière en tête, et la Société Philharmonique, sont venues à l'Hôtel du Gouvernement chercher S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Maire, M. le Secrétaire Général et plusieurs autres hauts fonctionnaires de la Principauté qui avaient été invités à assister à la messe de sainte Cécile, et les ont accompagnés à la Cathédrale.

M<sup>gr</sup> l'Evêque a officié. Pendant la messe, la Société Chorale, sous la direction du maestro Bellini, a chanté l'Hymne à Sainte Cécile, chœur de M. Amédée de Roubin, et un O Salutaris de Mozart; la Société Philharmonique, conduite par son chef M. Testa, a fait entendre trois morceaux, entre autres une cavatine de Delibero : Il Carceriere, et David chantant devant Saül de Bordese.

Un de nos hôtes d'hiver qui assistait à cette messe nous a remis hier une note résumant ses impressions. Ce compte rendu de notre collaborateur improvisé, depuis peu à Monaco où il a recouvré la santé, témoigne d'une si sincère expression de reconnaissance, d'une admiration si spontanée, que nous ne pouvons mieux faire que de la mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Les musiciens de Monaco fêtaient, dimanche, leur glorieuse patronne, sainte Cécile. M<sup>gr</sup> l'Evêque a daigné s'unir à leur religieuse intention en célébrant lui-même la messe pour eux dans la nouvelle basilique. Le Gouverneur Général et plusieurs hautes notabilités y assistaient avec recueillement.

Au cours du divin sacrifice, la Société Chorale a chanté plusieurs morceaux de son pieux répertoire. L'O Salutaris, notamment, a été dit avec toutes les délicatesses de l'intonation la plus pure et toute la perfection d'un ensemble habilement exercé.

La Société Philharmonique s'est fait entendre plusieurs fois à son tour. La pièce de l'Introit a produit le plus grand effet sous cette voûte sonore. Sa Grandeur elle-même en a éprouvé un doux saisissement qui s'est révélé au ton de sa voix, dans la courte allocution que ce prince de l'Eglise a adressée à l'assistance.

De l'improvisation épiscopale, nous avons retenu ce passage saillant :

« Merci, mes amis; merci, mes frères, du charme que vous venez de procurer à mon oreille ravie. Souvenez-vous toujours que la musique est fille du Ciel, et ne cherchez jamais ailleurs son origine. L'homme est la lyre où Dieu a placé toutes les cordes de l'harmonie céleste, afin qu'elles vibrent sans cesse pour de chastes désirs, pour des pensées d'amour filial et pour les concerts de l'éternité. »

Ces paroles, dont nous ne rendons ici que l'écho très affaibli, ont fait une émouvante impression sur tous. Chacun les a pieusement recueillies dans son cœur, pour les méditer et pour les redire.

C'est ainsi que les cérémonies du culte chrétien ont le bienfaisant privilège d'élever nos âmes et de nous rendre meilleurs. F. B.

La procession traditionnelle du dimanche qui suit la fête de la Présentation de la T.-S. Vierge, s'est accomplie avant-hier à Monaco, au milieu de la foule accoutumée.

Samedi dernier, le sommet du Mont-Agel et les cimes des montagnes environnantes étaient couverts d'un épais manteau de neige, qui ne s'est dissipé que le lendemain matin sous les rayons d'un soleil printanier.

Les nouvelles de Russie signalent un froid très intense à Saint-Petersbourg : 8 degrés au dessous de zéro; on circule en traîneaux.

Après-demain jeudi 27 novembre aura lieu dans la salle des fêtes au Casino le premier concert de musique classique ancienne et moderne, à 2 heures et demie, sous la direction de M. Roméo Accursi.

Voici le programme de ce concert :

Symphonie Ecossaise (1 <sup>re</sup> audition)...	Mendelssohn.
Jubilé-Ouverture.....	Weber.
Larghetto du Quintette en La.....	Mozart.
Scherzo de la suite d'orchestre Roma	Bizet.
Menuet.....	Boccherini.
Marche du Sacre du Prophète.....	Meyerbeer.

En dehors des concerts ordinaires qui restent sous la direction de M. Roméo Accursi, on sait que M. Padeloup a été chargé par la Société des Bains de Mer de Monaco, d'organiser la saison musicale (concerts-représentations) de cet hiver.

Les artistes engagés jusqu'à ce jour sont :

M <sup>mes</sup> Krauss	MM. Faure
Fidès Devriès	Vergnet
Caroline Salla	Capoul
Donadio	Brokstein
Franck Duvernoy	Couturier
Anna de Bellocca.	Villaret.

Et pour la partie instrumentale :

M. Sivori, violoniste;  
M. Marsik, violoniste;  
M<sup>re</sup> Carpentier, 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire, 1883, violoniste;  
M<sup>re</sup> Essipoff, pianiste;  
M. Planté, pianiste;  
M. Théodore Ritter, pianiste;  
M. Hasselmans, harpiste.

Ces concerts-représentations auront lieu de fin janvier à mi-mars, les mercredi et samedi de chaque semaine.

Nos lecteurs trouveront à la troisième page les programmes des concours des tirs aux pigeons.

Voici les modifications que le service d'hiver des chemins de fer P.-L.-M. a motivées dans les heures des courriers des postes de la Principauté :

**Bureau de Monaco**

*Heures des levées (heure de Monaco)*

- 1<sup>re</sup> levée : Cette à Bordeaux, Nice et Villefranche-sur-mer, 7 h. 10 matin.
- 2<sup>e</sup> — Autriche, Italie et Menton, 8 heures 30 mat.
- 3<sup>e</sup> — Etranger (voie de France), 11 h. 20 matin.
- 4<sup>e</sup> — Etranger (voie de France), midi 30.
- 5<sup>e</sup> — Menton et Nice, 3 h. 30 soir.
- 6<sup>e</sup> — Autriche, Italie et Menton, 5 h. soir.
- 7<sup>e</sup> — Pour toutes destinations, 8 h. 20 soir.
- 8<sup>e</sup> — Turbie, 11 h. 30 soir.

DISTRIBUTION DES COURRIERS

AU GUICHET DU BUREAU DE MONACO

- 1<sup>re</sup> distribution : Autriche, Italie et Menton, 8 h. mat.
- 2<sup>e</sup> — Etranger (voie de France), 10 h. matin.
- 3<sup>e</sup> — Etranger (voie de France), 2 h. 30 soir.
- 4<sup>e</sup> — Menton et Nice, 5 h. 40 soir.
- 5<sup>e</sup> — Autriche, Italie et Menton, 6 h. 30 s.

DISTRIBUTION PAR LES FACTEURS

- 1<sup>re</sup>, 8 h. mat. ; 2<sup>e</sup>, 10 h. mat. ; 3<sup>e</sup>, 2 h. soir ; 4<sup>e</sup>, 6 h. soir.

*Heures des levées aux boîtes des gares*

**Direction de la France**

MONTE CARLO	MONACO
1 <sup>re</sup> levée : 7 h. 19 matin.	1 <sup>re</sup> levée : 7 h. 28 matin.
2 <sup>e</sup> — 11 h. 35 id.	2 <sup>e</sup> — 11 h. 43 id.
3 <sup>e</sup> — 12 h. 44 soir.	3 <sup>e</sup> — 12 h. 52 soir.
4 <sup>e</sup> — 3 h. 58 id.	4 <sup>e</sup> — 4 h. 4 id.
5 <sup>e</sup> — 8 h. 29 id.	5 <sup>e</sup> — 8 h. 36 id.
6 <sup>e</sup> — 11 h. 37 id.	6 <sup>e</sup> — 11 h. 46 id.

**Direction de l'Italie**

MONACO	MONTE CARLO
1 <sup>re</sup> levée : 7 h. 31 matin.	1 <sup>re</sup> levée : 7 h. 44 matin.
2 <sup>e</sup> — 8 h. 57 id.	2 <sup>e</sup> — 9 h. 10 id.
3 <sup>e</sup> — 3 h. 55 soir.	3 <sup>e</sup> — 4 h. 5 soir.
4 <sup>e</sup> — 5 h. 13 id.	4 <sup>e</sup> — 5 h. 17 id.
5 <sup>e</sup> — 10 h. 10 id.	5 <sup>e</sup> — 10 h. 14 id.

A dater d'aujourd'hui 25 novembre, et indépendamment du train hebdomadaire de wagons-lits, il est mis en marche, au départ de Paris pour Menton, le mardi de chaque semaine, et jusqu'à nouvel avis, un nouveau train spécial dont la marche a été indiquée dans notre dernier numéro.

Ce train spécial hebdomadaire, dont la composition ne comprend que des *coupés-salons* ou des *salons* (grands ou petits), a la dénomination de SPÉCIAL-SALONS.

Il ne prend, au départ de Paris, que des voyageurs pour Marseille, Toulon, Saint-Raphaël, Cannes, Nice, Monaco, Monte Carlo et Menton, et à chacune de ces gares pour l'une quelconque des autres dénommées, s'il y a des places disponibles dans ledit train au moment de son passage.

Provisoirement et jusqu'à nouvel ordre, il ne sera pas fait de train de retour vers Paris; des instructions sont données pour assurer le renvoi à Paris du matériel spécial composant le train SPÉCIAL-SALONS.

Comme nos lecteurs ont pu le remarquer, l'horaire de ce train, qui effectue en 19 heures le trajet de Paris à Nice, est combiné de manière à permettre aux voyageurs d'arriver dans le milieu du jour aux différentes stations du littoral, avantage inappréciable pour les personnes malades ou âgées.

En raison de l'organisation du service d'hiver, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. a dû apporter divers remaniements à la marche des trains spéciaux hebdomadaires de wagons-lits entre Calais, Paris et Menton.

Le train spécial de wagons-lits a lieu une fois par semaine, savoir :

A l'aller, de Paris, le samedi, depuis le 22 novembre, à 9 heures du soir; arrivée à Monaco, le dimanche, à 5 h. 39 du soir, à Monte Carlo à 5 h. 45.

Au retour, de Menton, le mardi, à partir d'aujourd'hui 25 novembre, à 11 h. 05 du matin;

arrivée à Monte Carlo, le même jour, à 11 h. 19 du matin; à Monaco, à 11 h. 25.

Ce train est relié aux chemins de fer du Nord par des trains de la Petite-Ceinture.

Il est composé de matériel appartenant à la Société internationale des wagons-lits.

Vaut-on se rendre compte de l'importance du produit que donnent les cassies par le temps de cherté qui règne depuis quelques années?

On cite un plant existant à Cannes, plant à la vérité plus que séculaire, ayant les proportions d'un arbre et qu'on peut appeler à bon droit le patriarche de l'espèce dans notre contrée. Cet arbre a donné l'année dernière plus de cent kilos de fleurs, qui, vendues au cours de 17 francs, ont produit la somme de dix-huit cents francs en chiffres ronds.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — Vendredi soir, LL. AA. le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin et la grande duchesse Anastasie, sont arrivés à Cannes dans un train spécial composé de trois voitures blasonnées aux armes de Mecklembourg.

Leurs Altesses, reçues au débarcadère par M. le maire de Cannes, sont descendues à l'hôtel Montfleury.

**Nice.** — LL. MM. le roi et la reine de Wurtemberg sont arrivés mercredi matin à Nice.

Le train spécial qui les amenait se composait de trois wagons-salons, d'un wagon de 1<sup>re</sup> classe wurtembergeois, d'une voiture de la compagnie P.-L.-M et des fourgons de bagages.

Une galerie met les diverses voitures du train en communication.

Le salon du wagon royal est tendu de damas bleu; le meuble de même. Sur chaque portière se détachent les armoiries de Wurtemberg.

Leurs Majestés voyagent dans le plus strict incognito, sous le nom de comte et comtesse de Teck.

Sur le quai de la gare de Nice, le roi et la reine étaient attendus par le préfet des Alpes-Maritimes, le secrétaire général, le maire de Nice, son premier adjoint, M. le vice-consul d'Allemagne et M. le consul de Russie.

Lorsque le train royal s'est arrêté, le maréchal des voyages de Sa Majesté, qui avait précédé à Nice les souverains, les a reçus sur le débarcadère et les a fait entrer dans le salon des princes, où avaient été prodigués les fleurs et les arbustes. Là, M. le vice-consul d'Allemagne a présenté M. le préfet et M. le maire au roi et à la reine, qui se sont un instant entretenus avec eux.

La reine Olga a dit au préfet des Alpes-Maritimes qu'ayant à passer l'hiver dans le Midi, elle avait choisi Nice à cause de son incomparable salubrité, et que ce lui était un grand plaisir de revoir notre pays, où elle était déjà venue étant jeune fille.

Une magnifique corbeille, ornée de rubans aux couleurs de Wurtemberg, a été alors offerte à la comtesse de Teck, qui s'est montrée visiblement satisfaite des marques de respect et de sympathie dont elle était l'objet, ainsi que son royal époux.

Le roi et la reine, suivis de leur maison, ont traversé la haie de spectateurs massés dans la cour de la gare et sont montés dans des landaus, se dirigeant vers les villas Bouttau, à Carabacel. Sur leur passage, les assistants se découvraient en signe de respect; Leurs Majestés répondaient gracieusement à ces saluts.

— Dimanche soir, à 4 h. 28, une secousse de tremblement de terre, du sud-ouest au nord-est, a été constatée à Nice. Cette secousse très légère a duré une seconde et demie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La distribution des prix de vertu par l'Académie Française a valu un succès très vif et très légitime à M. Edouard Pailleron, chargé de prononcer le discours traditionnel. Il est impossible de rajeunir un sujet vieux comme le monde avec plus de finesse, d'esprit et de goût. Cette causerie charmante est à savourer d'un bout à l'autre; pour vous mettre en goût, je vous en citerai un court passage dans lequel M. Pailleron explique à quels sentiments obéissent les pauvres gens qui se dévouent pour leurs semblables :

« On a parlé d'instinct, dit-il, et même de monomanie; on a cherché bien loin, on cherche encore... Eh bien! moi, messieurs, j'ai trouvé. Ces gens-là croient en Dieu, simplement. Le devoir peut se comprendre par la raison, la bienfaisance par la bonté, l'héroïsme par le courage, mais il n'y a que la foi qui puisse expliquer la charité. C'est un Dieu qui l'a révélée aux hommes, et elle est restée divine. »

N'est-ce point parfait?... La conclusion du discours ne saurait non plus être passée sous silence :

« Cette année comme les autres, a dit le brillant académicien, ce n'est pas le mérite qui a manqué à la récompense, c'est la récompense qui a manqué au mérite. Mais s'il nous reste le regret de n'avoir pu comprendre dans notre choix tous ceux qui en étaient dignes, ce regret est atténué par la certitude de réparer bientôt une injustice involontaire. Car ils nous reviendront, ces ajournés, ils nous reviendront sûrement. On peut monter du mal au bien, on ne descend pas du bien au mal. Celui qui a fait le bien le fait toujours. La vertu, elle aussi, a ses récidivistes. »

Ce joli mot de la fin a clôturé une des séances les meilleures qu'ait vues l'Académie et qui n'a pas été bonne seulement pour la vertu, mais encore pour ceux qui l'ont entendu célébrer.

Il est malheureux que messieurs les voleurs ne lisent point les discours de nos immortels; peut-être, après la séance de jeudi dernier, n'eussent-ils pas dévalisé l'hôtel de la comtesse Jules de Castellane, rue Spontini, à deux pas de l'avenue du Bois de Boulogne. Ce quartier, l'un des plus beaux et des plus fastueusement habités de Paris, est, depuis quelque temps, infesté par des bandes de malandrins qui déjouent les efforts de la police avec une audace extraordinaire et saccagent les hôtels particuliers, dont les maîtres sont encore à la campagne, presque au nez et à la barbe des agents.

M. Macé, l'ancien chef de la sûreté, dans l'ouvrage qu'il vient de publier sur ce service, et qui fait grand bruit pour le quart d'heure dans le Landerneau parisien, donne la raison de cette recrudescence de hardiesse des malfaiteurs: elle est en proportion de la décroissance du personnel de la police et des moyens d'action dont il dispose. L'ouvrage de M. Macé apportera-t-il quelque réforme dans le système de la préfecture? Il faut le souhaiter plus que l'espérer, car, avec la bureaucratie triomphante en France, la routine, de longtemps encore, arrêtera tout progrès.

C'est égal, la peur des voleurs s'ajoutant à la peur du choléra, Paris ne va pas retrouver vite ses hôtes, cet hiver, et la saison s'annonce des plus tristes pour son commerce. Dans les théâtres, les recettes subissent une baisse si sensible que plusieurs directeurs se sont réunis pour savoir s'ils ne feraient pas mieux d'éteindre les feux de leur rampe. Dans les restaurants, les consommateurs se font si rares qu'il est tel établissement que je pourrais citer dont les recettes quotidiennes sont en déficit de quinze cents francs sur celles de l'année passée à pareille époque.

Tout cela n'est pas bien gai, et c'est peut-être pour cela que le public des Variétés a eu tant de peine à se déridier vendredi à la revue que lui ont servie MM. Albert Wolf, Blum et Toché, sous le titre de: *Révisions!* Le premier acte a bien passé, mais les deux autres ont paru plus longs qu'un jour sans pain, et les auteurs de la revue n'ont plus à leur sujet qu'à appliquer le titre de leur pièce. Révissez, messieurs, révissez, voilà le verdict du public!...

A l'Opéra, toujours pas de directeur et aussi toujours le déficit de plus en plus accentué dans la caisse. On parle, pour succéder à M. Vaucorbeil, de M. Carvalho, à moins que ce ne soit M. Campo-Casso. M. Fallières a fait toutes les suppressions possibles au cahier des charges; la difficulté ne vient donc pas du ministère des beaux-arts. Espérons que cette semaine le fameux nœud gordien sera tranché, et que l'Académie de musique aura enfin un maître pour diriger ses destinées.

Le prince Napoléon quitte son appartement de l'avenue d'Antin pour s'installer rue de Phalsbourg, près le parc Monceau. Avant de prendre possession de son nouveau gîte, il se rendra à Moncalieri, auprès de la princesse Clothilde, et y séjournera quelque temps avec son second fils, le prince Louis-Napoléon, qui vient de terminer son volontariat, et fera, cet hiver, un voyage en Orient.

Le testament du regretté bibliophile Jacob, M. Paul Lacroix, vient d'être ouvert. Entre autres legs, le bibliophile laisse à la ville de Montpellier seize cents volumes précieux, plus une toile authentique du Primaticé, la *Vierge et l'Enfant Jésus*, et une marine d'Eugène Sue, une véritable rareté, car bien peu de gens connaissent le talent de peintre du célèbre romancier.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

On a remarqué que depuis les hostilités avec la Chine, écrit de Marseille un correspondant du *Siècle*, les paquebots venant des ports de ce pays n'apportent plus de cheveux sur notre place, qui en fait d'ordinaire un assez grand commerce.

Le *Sindh*, arrivé vendredi, n'en avait pas une seule caisse, tandis que l'*Iraouaddy*, capitaine Pasqualini des Messageries Maritimes, arrivé le 28 août dernier, en avait pris à Hong-Kong trois balles. Il est à supposer que le gouvernement chinois a interdit l'exportation de cet article par bateaux français, ou que les habitants du Céleste-Empire s'abstiennent par patriotisme de nous en approvisionner. Il y a déjà une hausse sensible sur les cheveux.

Nous avons, à Marseille, plusieurs maisons qui, en temps normal, reçoivent directement cette marchandise de Chine. Il entre, à Marseille, bon an mal an, près de 80 mille kil. de cheveux.

La Chine en fournit, à elle seule, plus de 40,000 kil. L'Italie vient ensuite avec 22 mille kil.; la Cochinchine, 1,347 kil.; les Indes anglaises, 2,000 kil.; le Japon, 538 kil.; l'Algérie 431 kil.; la Turquie, 98 kil.; l'Autriche, 57 kil.; l'Espagne, 13 kil.

Comme vous le voyez, la Chine, la Cochinchine et le Japon nous envoient plus de cheveux que l'Italie, d'où nous les recevions presque exclusivement autrefois. A mesure que l'instruction s'est répandue en France, il a été beaucoup plus difficile de trouver, dans les campagnes, des jeunes filles résignées à faire le sacrifice de leur belle chevelure. Il a donc fallu aller chercher cet article au dehors, en Italie, en Sicile et plus tard sur les marchés de l'Extrême Orient.

En 1865, c'est à peine si l'on recevait par le port de Marseille 17,000 kil. de cheveux presque tous de provenance italienne; mais la mode des nattes postiches s'étant développée non seulement en France, mais encore dans quelques pays voisins qui demandent leur complément de chevelure à notre industrie, l'importation de cet article a acquis chez nous une réelle importance.

Pour sa part, Marseille en emploie par an trois mille kilogrammes dont trois cents sont utilisés pour les peruques d'hommes, et le reste en postiches pour femmes. Or, en moyenne, deux kilogrammes de cheveux pouvant se diviser en dix coiffures, cela fait annuellement une vente de 25,000 postiches pour femmes. Les postiches, chignons, cachefolies ou fausses nattes durent en moyenne trois ans; il y a donc à Marseille environ 75,000 femmes qui portent de faux cheveux, c'est-à-dire presque toute la partie féminine adulte de notre population. Toutes proportions gardées, il doit en être de même à Paris, Lyon, Bordeaux, Bruxelles et même dans l'austère Genève.

Parmi les provinces de France qui nous expédient encore des cheveux, il n'y a guère que la Bretagne et l'Anvergne.

Si la Chine ralentit ou supprime ses envois, la hausse va s'accroître rapidement, et ce ne sera pas là le résultat le moins bizarre des opérations du brave amiral Courbet.

CRABES BAROMÉTRIQUES

Les indigènes des îles Chiloe possèdent un singulier baromètre naturel, auquel on a donné le nom de baromètre araucanien, les îles Chiloe se trouvant en face de l'Araucanie (Amérique du Sud). Ce nouvel indicateur des variations du temps consiste en une coquille de crabe de la famille des Anomora, et probablement du genre Lithodes. Cette coquille est très sensible aux changements atmosphériques; tandis qu'elle est presque blanche, lorsque règne un temps sec, elle se mouche de petits points rouges aux approches de l'humidité, et finit par prendre complètement cette couleur au moment de la pluie. C'est donc un hygroscope comme la plupart des baromètres naturels.

L'Administrateur-gérant: F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 23 Novembre 1884.

SAN REMO, brick-goel., Catterina, ital., c. Bregliano, vin. CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard, sable.

CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte, sable. ID. b. Charles, fr., c. Allegre, id. Départs du 17 au 23 Novembre 1884. NICE, b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord, sur lest. CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard, id. ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id. ID. b. Charles, fr., c. Allegre, id.

1884-1885 (XIV<sup>me</sup> ANNÉE)

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Ouverture le 16 Décembre 1884

PROGRAMME DES CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

OFFERTS PAR L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MONACO (Première Série)

Mardi 16 décembre 1884

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres. PRIX D'OUVERTURE. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons: 1 à 24 mètres; 1 à 25 mètres; 1 à 26 mètres; 1 à 27 mètres; 1 à 28 mètres. Barrage à 29 mètres. POULE RÉGLEMENTAIRE — (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Samedi 20 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres 1/2. PRIX DE DÉCEMBRE — (Handicap). — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. Au troisième, 20 %. — 5 pigeons. POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Mardi 23 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres. PRIX DE MONTECUPO. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres. POULE RÉGLEMENTAIRE — (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Samedi 27 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2. PRIX DE NOËL — (Handicap). — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. Au troisième, 20 %. — 5 pigeons. POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2.

Mardi 30 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres. PRIX LORILLARD. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 26 mètres. POULE RÉGLEMENTAIRE. — (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Samedi 3 janvier 1885

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2. PRIX DE JANVIER — (Handicap). — Une Bourse de 500 fr., ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. Au troisième, 20 %. — 5 pigeons. POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres 1/2.

Mardi 6 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres. PRIX JEE. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 27 mètres. POULE RÉGLEMENTAIRE — (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Toute personne désirant prendre part aux Tirs ne sera admise que sur la présentation écrite d'un membre du Comité de Patronage ou du Comité de Tir de 1884-1885 ou de deux membres du Cercle des Patineurs (Paris), du Burlington Club, du Gun Club (Londres), ou du Tir du Bois de la Cambre (Bruxelles). Une carte personnelle valable pour la saison sera alors délivrée à cet effet.

Dans les Concours avec prix, les Objets d'Art ou les Bourses ne seront ajoutés à la poule que s'il y a au moins 12 concurrents. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours. Il ne sera plus fait appel des tireurs ne se trouvant plus en poule.

Ce Programme pourra être modifié. Le calibre 40 est le plus gros calibre autorisé. — La poudre-coton est interdite. — 7 grammes 20 de poudre et 36 grammes de plomb la plus forte charge.

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS à Monaco

Messieurs les Actionnaires sont prévenus que les nouveaux titres de la Société sont à leur disposition, au siège de la Société à Monaco, à partir de ce jour, à raison de DEUX CENTS titres d'actions nouvelles contre la remise de chacun des titres de CENT actions anciennes munis de leurs feuilles de coupons d'intérêts et de dividendes, jouissance premier mai 1884.

Monaco, le 25 août 1884.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉOUVERTURE

L'HOTEL DES BAINS Complètement Restauré

AGENCE DE VENTE & LOCATION DE VILLAS

Félix GINDRE

Avenue de la Gare, 1 — Condamine

UN ARCHITECTE EST ATTACHÉ À L'AGENCE

Plans de terrains, devis, renseignements, photographies de villas d'agrément, de maisons de rapport, d'hôtels, etc. BUREAUX: Avenue de la Gare, 1; et à Monte Carlo, au kiosque des journaux.



RÉCOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. Grande Médaille d'Or, etc.

QUINA LAROCHE ÉLIXIR VINEUX

Fortifiant, apéritif et fébrifuge. Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées. PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR<sup>mes</sup>

A LOUER

VILLA JEANNE, à la Condamine

S'adresser à M. MARQUET, Villa Mathilde, rue Albert

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 52 (22 novembre 1884): Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de Lelio. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Un début au 94<sup>e</sup> hussard, par Panpan, dessin de H...y. — A Chantilly, dessin de H. de Hem. — Le mari de Sarah, par X. — Les aventures de Zozo, par G. Gélibert. — La beauté arabe, par Boisard, dessin de Moysse. — Les jeunes peintres modernes (Bourgoin) par Deuzem, dessin de Bourgoin. — La Crinoline, par Pierre de Cantelans, dessin de Wilhelms G. — Chronique mondaine, par N'ontjoye, dessin de Nelti. — Courrier des théâtres, par Chiffon. — Chronique financière, par Bonconseil.

ABONNEMENTS:

PARIS: Un an, gravure coloriée . . . . . 60 fr. — Un an, sans gravure coloriée . . . . . 50 » — Six mois . . . . . 32 » — Trois mois . . . . . 17 » Départements et étranger, port en sus. Rue Halévy, 8, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	18	760.6	759.9	759.3	761.8	764.9	11. »	12. »	12.2	10.2			
19	60. »	59.5	59.4	58.2	58.4	11. »	12.3	12.3	11.9	12. »	74	E S E assez fort	id.
20	58.4	58.6	58.1	58.4	58.5	11.1	12. »	12.2	10. »	9.4	64	E S E modéré	id.
21	57. »	56.2	55.2	55. »	56 »	9. »	10. »	8.1	8 »	8 »	77	S E id.	couvert
22	55.5	56 »	55.5	55.9	56.2	6.2	9 »	9.3	7.6	7.4	73	S E id.	couvert, pluie
23	55.2	54.3	53.6	53.6	55.4	7.2	8.5	8.7	8.2	8.3	57	S O id.	beau
24	61.5	61.7	62. »	63.5	64. »	9.1	11. »	10.4	9.5	9. »	59	S E id.	id.

DATES

18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24  
Températures ) Maxima | 13.4 | 13.7 | 13.4 | 13 » | 11.6 | 10.5 | 12.4  
extrêmes ) Minima | 9.1 | 9.2 | 9.6 | 8.9 | 6.4 | 5.6 | 6.9

Pluie tombée : 5<sup>mm</sup>

**BAZAR**  
**MAISON MODÈLE**  
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames  
— Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

**NESTOR MOEHR**  
**COIFFEUR-PARFUMEUR**

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

**SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX**

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

**AGENCE GÉNÉRALE DE LOCATION**

de Villas et Appartements. — Vente et achat de propriétés et de fonds de commerce, Régie d'immeubles. Location et vente de pianos. **A. ROUSTAN**, avenue de la Costa — Grand-Hôtel, Monte Carlo

**A. KUNZ**

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

Rue Grimaldi, 34, rez-de-chaussée

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco. 1884.

**HORAIRE de la Marche des Trains du 20 Novembre 1884. -- SERVICE D'HIVER**

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO, à VINTIMILLE et à GÈNES																						
Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	15 direct		1 rapide		39 omnib.		13 express		3 express		11 express		7 rapide.					
	1 <sup>er</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.		1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	6 28	8 55	—	—	2 55	9 45	11 15	7 55	7 13	—	—	—	—	—	—	—	—
					arr.	5 27	12 5	—	—	6 45	7 5	5 51	3 20	10 41	—	—	—	—	—	—	—	—
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	4 97	4 71	4 75	4 77	4 73	5 11	4 79	4 89	7	4 93	4 87	—	—	—	—	—	—
					arr.	1 2 3	1 2 3	1	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	—	—	—	—	—	—
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	—	12 30	—	—	—	—	7 30	4 18	11 15	Les Arcs	1 20	—	—	—	—	—	—
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	6 30	7 2	9 30	10 58	8 45	12 44	2 1	8 51	3 42	5 38	8 26	—	—	—	—	—	—
					arr.	7 29	8 2	10 34	11 52	9 44	1 38	2 55	soir	4 23	6 32	9 20	—	—	—	—	—	—
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	4 95	4 71	4 75	4 77	—	8 01	4 79	4 83	7	4 93	4 87	3 035	—	—	—	—	—
					arr.	1 2 3	1 2 3	1	1 2 3	—	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1	1 2 3	1 2 3	1 2 3	—	—	—	—	—
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	6 50	8 22	10 44	12 20	—	1 50	3 20	4 11	4 45	6 5	9 35	10	—	—	—	—	—
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 1	8 32	—	12 29	—	2	3 29	4 20	4 54	7 4	9 44	10 12	—	—	—	—	—
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 8	8 39	10 58	12 35	—	2 6	3 35	4 28	—	7 10	9 50	10 20	—	—	—	—	—
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	7 17	8 46	11 5	12 42	—	2 13	3 42	4 35	—	7 17	9 57	10 32	—	—	—	—	—
					arr.	7 25	8 53	—	12 49	—	2 20	3 49	4 42	—	7 24	10 4	10 41	—	—	—	—	—
				Monaco.....	dép.	7 31	8 59	11 14	12 55	—	2 26	3 55	4 48	5 13	7 30	10 10	10 49	—	—	—	—	—
					arr.	7 40	9 6	11 16	1	—	2 33	4 5	4 53	5 17	7 35	10 14	10 53	—	—	—	—	—
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 44	9 10	11 20	1 4	—	2 37	4 9	4 57	5 21	7 39	10 18	10 58	—	—	—	—	—
					arr.	7 49	9 16	11 22	1 9	—	2 43	4 12	5 1	5 25	7 44	10 22	11	—	—	—	—	—
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 58	9 24	11 30	1 17	—	2 51	4 20	5 9	—	7 52	10 30	11 10	—	—	—	—	—
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	8 6	9 31	11 37	1 31	—	2 58	4 27	5 16	5 38	7 59	10 37	11 20	—	—	—	—	—
					arr.	—	9 59	—	1 47	—	—	4 52	5 37	5 56	—	10 58	11 57	—	—	—	—	—
					h. de Paris	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
					arr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
173	19 75	13 95	9 65	Gènes.....	dép.	—	11 30	—	3 45	—	—	6 10	7 10	7 10	—	—	3 30	—	—	—	—	—
					arr.	—	5 55	—	10 10	—	—	11 21	11 21	11 21	—	—	9 30	—	—	—	—	—
					h. de Rome	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Ligne de GÈNES à VINTIMILLE, à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS																						
173	19 75	13 95	9 65	Gènes h. de Rome	dép.	—	matin	—	3 27	7	7	matin	—	soir	1 18	—	—	—	—	—	—	—
				Albenga.....	dép.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
					arr.	—	6 58	—	9 45	11 10	11 10	3 40	—	8 6	—	—	—	—	—	—	—	—
					h. de Paris	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	—	4 78	4 80	4 84	10	4 86	4 88	5 04	4 94	4 96	5 10	4 98	—	—	—	—	—
					arr.	—	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1	1 2 3	1 2 3	1 2 3	—	—	—	—
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	—	6 43	—	10 1	11	12 05	3 23	—	7 48	—	—	11	—	—	—	—	—
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	—	7 4	9	10 23	11 20	12 27	3 42	7 26	8 14	9 51	—	—	11 23	—	—	—	—
					arr.	—	7 12	9 8	10 31	11 29	12 36	3 51	7 34	8 26	9 59	—	—	—	—	—	—	—
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	—	7 19	9 15	10 38	11 35	12 44	3 58	7 41	8 29	10 5	—	—	11 37	—	—	—	—
					arr.	—	7 24	9 19	10 42	11 39	12 48	4	—	8 32	10 9	10 46	11 42	—	—	—	—	—
				Monaco.....	dép.	—	7 28	9 23	10 46	11 43	12 52	4 4	—	8 36	10 13	10 50	11 46	—	—	—	—	—
					arr.	—	7 33	9 28	10 51	11 49	12 56	4 6	—	8 41	10 18	10 55	11 51	—	—	—	—	—
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	—	7 40	9 35	10 57	—	1 3	4 13	—	8 48	10 24	—	—	—	—	—	—	—
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	—	7 47	9 42	11 7	—	1 13	4 20	—	8 55	10 31	—	—	—	—	—	—	—
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	—	7 54	9 49	11 14	—	1 21	4 27	—	9 2	10 37	—	—	—	—	—	—	—
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	—	8 1	9 57	11 20	—	1 27	4 33	—	9 8	10 42	—	—	—	—	—	—	—
					arr.	—	8 12	10 08	11 31	12 19	1 39	4 44	—	9 19	10 53	11 28	12 24	—	—	—	—	—
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	—	4 78	4 80	4 84	10	4 86	4 88	5 04	4 94	4 96	5 10	4 98	—	—	—	—	—
					arr.	—	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1	1 2 3	1 2 3	—	—	—	—	—
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	—	5 55	8 42	10 16	12 55	12 40	1 53	4 66	5 22	9 40	10 58	—	—	—	—	—	—
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	—	7	9 43	11 7	1 46	1 28	2 54	5 50	6 51	10 32	11 39	—	—	—	—	—	—
					arr.	—	1 32	4 18	—	—	5 54	9 38	10 58	—	—	—	—	—	—	—	—	—
					h. de Paris	matin	soir	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	—	—	4	14	48	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
					arr.	—	—	expres.	expres.	direct	expres.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	—	—	matin	soir	soir	soir	soir	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
					arr.	—	—	10 45	2 4	6 25	10 5	11 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
					h. de Rome	soir</																